



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes  
02 51 806 680 – Fax : 09.72.13.13.14

[sudposte44@orange.fr](mailto:sudposte44@orange.fr)  
<http://www.sudptt44.org/>

## **ANCENIS et NORT sur ERDRE Ras le Bol des pressions sur le personnel et de l'Inertie des directions !!!**

Nantes le 21 janvier 2014

**Les choses sont simples sur ces 2 bureaux : d'un coté la réorganisation d'Ancenis vient de se mettre en place et de l'autre, celle de Nort sur Erdre est en préparation. La Poste fait ou va donc faire de la productivité à grands renforts de communication et de Co-construction et les postières et postiers d'Ancenis et Nort sur Erdre devraient juste dire merci ??? Alors, remettons les pendules à l'heure !**

La mise en place d'une réorganisation du travail n'est jamais une chose facile à accepter par les agents travaillant à la Poste, tout simplement parce que ces changements d'organisations du travail viennent perturber les habitudes de travail qui nous permettent de tenir le coup ! Les cadences qui augmentent nous obligent à travailler plus vite, à nous adapter à de nouvelles tournées, à changer de moyens de locomotion ou à modifier nos rythmes de travail... A **Ancenis** : Lors des négociations, Sud a alerté l'encadrement sur les risques encourus par les agents et sur la fatigue accumulée lors de ces changements qui de fait impactent et parfois empoisonnent la vie des salarié-es (voir notre dernier tract local du 31/10/2013). Les seules

réponses ont été de nous rassurer sur le coté 'light' de la réorganisation ou sur le fait que 'tout a été discuté en groupe de travail...' ou que 'A Ancenis, les agents participent bien aux ETC...' Bref, à faire la politique de l'Autruche !



**Rappel des revendications portées par Sud qui auraient pu permettre de partager la productivité faite par la Poste avec cette réorganisation et surtout de mieux "accepter" ces changements par les agents :**

### **Compensations :**

- 4 RC/agents pour tous les travaux supplémentaires en plus des doublures → **seulement 100€ titulaires**
- 1 heure RC/semaine sur 6 mois en + des 4 RC pour les rouleurs, facteurs de cycles, FE et FQ → **150€ !!!**
- 4 semaines de levée de la sécabilité structurelle à la mise en place → **jusqu'à mi janvier 2014 ! Bravo**
- **Aucune** semaine de sécabilité de Gestion en 2014 ! Une réorg' servant à remettre les tournées à temps complet, SUD ne veut pas entendre parler de double peine avec de la flexibilité supplémentaire →  **finalement ce sera 9 semaines et cette mesure à l'air de plaire à certain-es !!!**
- 5 promotions à l'ancienneté en 1.3 ! → **ce sera 4 mais pas à l'ancienneté + 1 promo 2.1 : En fait la promotion au mérite fait toujours recette à Ancenis !!!**
- La compensation de toute augmentation de trajet domicile/travail pour tous les agents (Varades...) **Acté**

### **Autres demandes :**

- la mise en place d'un n° de portable pour que le bureau soit joignable à toute heure... **on attend la réponse**
- une compensation pour les agents qui ont fait toutes les semaines de séca de gestion cet été 2013 → **pas de réponse**

**Puisque la Poste n'a rien voulu entendre sur notre revendication de 0 semaine de sécabilité de gestion en 2014, Sud a quand même posé la question si bien évidemment la séca structurelle supprimée des lundis, resterait bien supprimée pendant les 9 semaines qu'elle veut imposer en gestion ??? La réponse fut très évasive et le temps passant, nous attendons toujours notre réponse !!! Bien évidemment, les factrices et facteurs d'Ancenis sauront rappeler à leurs responsables que la séca structurelle des lundis est belle et bien supprimée TOUS les lundis, quelques soient les périodes travaillées ! A bonne entendre salut !**

Vous lirez ci-dessous, 2 courriers envoyés au Directeur de Groupement (DGP), qui font suite à l'audience du 5 septembre 2013 demandé par Sud en présence du DGP et du DRH de la DOTC 44/85 en compagnie de l'ex Sieur Directeur d'Ancenis/Nort : Tous ces Gentlemen's furent très à l'écoute un temps puis très vite nous (Sud et 4 agents de Nort qui voulaient témoigner) avons compris que la partie ne serait pas facile, car ça a tourné à une mascarade faite de mensonges délibérés de la part du directeur d'établissement ! D'ailleurs, aucun engagement ne fut pris ce jour là par la Direction de la DOTC, la seule solution était *d'attendre le départ à la retraite du directeur...* Sans commentaire !

Suite à nos courriers et différents coups de téléphone alertant la DOTC, Sud a sollicité une nouvelle audience et demandé le remplacement du directeur d'Ancenis/Nort sur Erdre : au passage, nous avons demandé que toutes les réunions prévues en décembre pour la réorganisation de Nort, ou autres, soient annulées jusqu'à ce que le climat redevienne plus serein ! Nous constatons que les audiences furent reportées à une date ultérieure et Sud ne peut qu'approuver cette sage décision ! Une des réponses qui nous a été faite fut de nous dire *"qu'ils ne pouvaient désavouer le DE tant qu'il serait en place"* alors Sud le fait à votre place ! (voir encadré)

### **Changement de Directeur à Ancenis et Nort sur Erdre, tant mieux !**

Après avoir exercé ses fonctions à St Nazaire où de nombreux agents gardent un tel souvenir que beaucoup regrettent de ne pas avoir enclenché de procédure de harcèlement ; Après avoir fait craquer et/ou pleurer nombre de collègues de Couëron/Sautron ou St Etienne de Montluc ; Après avoir épuisé et manqué de respect à de trop nombreux collègues de Nort et/ou Ancenis, c'est enfin une excellente nouvelle que ce personnage sournois, provocateur et manipulateur arrête ses fonctions de manager à la Poste. Sud a depuis trop longtemps alerté la DOTC sur les risques encourus par les agents et avions averti de l'erreur de casting lors du dernier 'projet territorial' ! Les choses doivent maintenant s'apaiser et le travail ne plus être une contrainte liée à la peur du management...

Nous savons que très nombreux sont les anciens collègues de ce DE qui ont fêté sa mise à la retraite, comme d'autres avaient déjà fêté son départ de ses anciens bureaux !!! Nous n'avons pas l'habitude de ce genre de déclarations à Sud, mais pour ce cas là, nous disons haut et fort *"il était temps, Bon débarras" !!!*

**Pour autant, tout n'est pas réglé !** En effet, si les dysfonctionnements sur les 2 sites étaient, en majeure partie, dus à des problèmes relationnels et qu'il était impossible d'envisager un fonctionnement 'normal' tant que ces problèmes là ne seraient pas réglés, **SUD alerte solennellement la DOTC sur le mal être vécu par de trop nombreux agents de ces 2 établissements.** A Ancenis, la réorganisation est passée et c'est le bordel ! Les agents nous appellent pour nous dire leurs malaises, des crises de larmes sont fréquentes, les arrêts maladies se multiplient et Sud devrait ne rien faire ??? A notre demande de remettre des emplois pour régler la situation, le DGP nous affirma qu'il embauchait 2 CDD... pour 15 jours... cela reste bien insuffisant !

**Les pressions managériales ne sont pas la solution, les agents ne sont pas responsables de la mise en place de cette réorganisation !** Les problèmes s'accumulent : trop de restes de courrier, problèmes d'écoulement du trafic, rentrées tardives des tournées de distribution, fatigue, stress, problèmes de sommeil... Les agents nous alertent de l'ambiance désastreuse et leur ras le bol face à une direction qui ne veut rien comprendre et fait preuve d'autoritarisme forcené ! Chantage aux congés, retours sur les repos de cycles, heures supplémentaires 'au volontariat' fortement recommandées (de 6h à 6h50 pour faire du tri) et même dernièrement *'ordre de rester jusqu'à la dernière minute du temps de travail le samedi à faire du tri'*, alors que les collègues étaient rentrés au bureau... 10 minutes plus tôt ! **STOP, ça suffit !** Y'en a marre des pressions et du chantage exercés arbitrairement par les encadrants depuis la mise en place de cette réorg !

SUD attend avec impatience que le nouveau Directeur par Intérim, nommé jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pour l'instant, prenne rapidement des mesures pour remettre le navire à flot ! Nous attendons ardemment que tous les problèmes rencontrés ces dernières semaines, et plus généralement depuis plusieurs mois à **Nort sur Erdre**, puissent enfin trouver une issue favorable afin que tous les collègues qui attendent d'être restitués dans leurs droits, puissent enfin l'être !

Parallèlement, SUD invite tous les collègues des 2 bureaux à noter leurs heures de rentrées et d'exiger le paiement de tous les dépassements horaires. SUD conseille de contacter aussi le médecin du travail et/ou l'assistante sociale pour les alerter et leur faire part de tous ces problèmes de fatigue, de stress au travail, de troubles du sommeil, de prises de repas hasardeuses...



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes  
02 51 806 680 – Fax : 09.72.13.13.14  
[sudposte44@orange.fr](mailto:sudposte44@orange.fr)

Monsieur Thierry GARINO  
Directeur Du Groupement Courrier  
Erdre et Sèvre  
3 rue Viviani CP 321  
44928 Nantes cedex 9  
02 40 996 483

Copie envoyée à l'Inspection du travail

A Nantes, le 31 octobre 2013

Monsieur le Directeur de Groupement,

Par ce courrier, nous tenons fermement à vous solliciter concernant différentes problématiques récurrentes du bureau de Nort sur Erdre. En effet, nous sommes à nouveau alertés par les agents de ce site distant de l'établissement d'Ancenis concernant la gestion des absences et des effectifs qui ne semble pas être une priorité pour vos services.

Nous vous rappelons qu'en date du 29 mars 2013, notre organisation syndicale avait alerté le directeur d'établissement de Nort sur Erdre lors d'une audience avec le personnel sur les points suivants : - *Problèmes de remplacement et manque d'effectifs* - *Difficultés fréquentes de planning* - *Sécabilité dite inopinée mise en place alors qu'aucun agent n'est malade* - *Retours fréquents sur repos de cycle programmés* - *Droits syndical bafoués arbitrairement par la hiérarchie* - *Pressions managériales sur représentant-es du personnel* - *Sanctions sur agents victimes d'accidents du travail*.

Une restitution de cette audience était faite au personnel par Sud en assemblée générale le jeudi 4 avril.

Nous vous rappelons qu'en date du 28 août 2013, notre organisation syndicale vous avait alerté par courrier, ainsi que le Directeur des Ressources Humaines de la DOTC 44/85, afin de vous rencontrer dans les plus brefs délais sur les mêmes problématiques non solutionnées, mais également vous alertant sur des faits de répression et/ou sanctions à l'encontre du personnel de ce site, que nous qualifions d'*injustifiées*, des baisses de notation ou avertissements étant faits envers 2 agents ayant été victimes d'accidents suffisamment grave pour ne pas être réprimandés.

Nous vous rappelons qu'une pétition du personnel initiée par SUD, dénonçant tous ces dysfonctionnements, a été signée par l'ensemble du personnel de Nort sur Erdre et vous a été remise lors de l'audience du 5 septembre 2013

Cette audience, ainsi que la restitution qui en a été faite aux agents de Nort sur Erdre, ne semblent pas avoir changé grand-chose aux mauvaises habitudes de gestion et aux demandes qui vous avaient été faites par rapport aux 2 agents sanctionnés-es.

Nous vous rappelons parallèlement, qu'au début de ce mois d'octobre 2013, les membres Chs.Ct représentant-es du personnel du site d'Ancenis / Nort sur Erdre, ont eu à leur demande, la présentation d'un rapport d'enquête interne, mandatée par vous-même selon vos dires, faite par 2 représentants de la Poste.

Les bénéfices de ce travail d'enquête interne ne semblent avoir été que de la poudre aux yeux !

Monsieur le Directeur,

Nous ne pouvons que constater l'immobilisme de réactions et de prises de décisions solutionnant au mieux la gestion des planning, seul remède capable d'endiguer les non remplacements des tournées de facteurs, et donc d'améliorer la qualité de service et de distribution auprès des clients et usagers

Nous constatons qu'aucune amélioration n'est apportée concernant le remplacement des collègues enceintes sur ce site et qu'il est intolérable qu'on leur fasse comprendre qu'elles peuvent être en partie "responsables" de ces carences de gestion

Nous constatons que les quartiers de distribution à découvert sont trop nombreux sur ce centre et ne font qu'engendrer une mauvaise ambiance, une détérioration des conditions de travail et une dégradation de la qualité de service. Les agents qui sont obligés de revenir sur leurs repos de cycles acquis par le biais des 35 heures, ou les retours sur repos compensateurs n'ont que trop duré.

Monsieur le Directeur, nous demandons votre intervention urgente pour régler au mieux et au plus vite cette situation déplorable sur ce centre. Nous vous informons que nous ne laisserons plus longtemps ces problèmes perdurer sans réactions effectives de votre part.

Notre organisation syndicale est prête à vous entendre dans les plus brefs délais et restons dans l'attente d'un rendez vous afin de vous écouter.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations syndicalistes

A Nantes, le 31 octobre 2013

Le secrétaire départemental adjoint

Joël AERE



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes  
02 51 806 680 – Fax : 09.72.13.13.14  
[sudposte44@orange.fr](mailto:sudposte44@orange.fr)  
<http://www.sudptt44.org/>

Monsieur Thierry GARINO  
Directeur Du Groupement Courrier  
Erdre et Sèvre  
3 rue Viviani CP 321  
44928 Nantes cedex 9  
02 40 996 483  
06 87 73 52 75  
Fax : 02 40 99 64 03

Copie envoyée à l'Inspection du travail

A Nantes, le 3 décembre 2013

Monsieur le Directeur de Groupement Erdre et Sèvre,

Par ce courrier, nous venons vous exprimer notre incompréhension en rapport au silence que vous employez. En effet, nous ne pouvons comprendre qu'aucune réponse ne nous a été faite suite au courrier en date du 31 octobre 2013 que notre organisation syndicale vous a fait parvenir, ainsi qu'au Directeur des Ressources Humaines de la DOTC 44/85 !

Ce courrier du 31 octobre retraçait différents éléments, audiences, interventions faites par le personnel ou notre organisation syndicale ces derniers mois, ou encore faisait le bilan de différentes actions ou audiences qui émanaient de constats existants de dysfonctionnements et/ou de problèmes de ce bureau de Nort sur Erdre.

Mais surtout, dans ce courrier, nous vous demandions d'intervenir afin de régler au plus vite les différents problèmes du bureau : *"Monsieur le Directeur, nous demandons votre intervention urgente pour régler au mieux et au plus vite cette situation déplorable sur ce centre"*.

Et évidemment de nous recevoir dans les plus brefs délais : *"Notre organisation syndicale est prête à vous entendre dans les plus brefs délais et restons dans l'attente d'un rendez vous afin de vous écouter"*.

A ce jour, aucun mail, aucun courrier de votre part et vous comprendrez que ne rien faire ou ne pas nous informer de ce qui aurait pu se faire, ne présage rien de bon sur l'ambiance de ce bureau.

Nous vous alertons que nous tenons à notre disposition de nouveaux éléments en relation aux pressions managériales exercées par le Directeur de l'établissement d'Ancenis sur des agents des 2 sites d'Ancenis et Nort sur Erdre. Ne pouvant rester sans rien faire face à cette inertie de votre part, nous envisageons de formaliser une alerte sociale.

Nous ne comprenons pas votre silence qui est en complète contradiction avec le dialogue dit "social" à la Poste. La préservation de la santé mentale et physique de tous les salarié-es de cet établissement nécessite que des mesures ou des décisions soient prises au plus vite par vous-même.

Nous vous engageons à nous recevoir au plus vite et restons à votre disposition afin de convenir d'un rendez vous.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations syndicalistes

A Nantes, le 3 décembre 2013

Le secrétaire départemental adjoint

Joël AERE

**La vie au travail de tou-tes les postières et postiers de cet établissement doit retrouver toute sa sérénité ! Les relations de la direction avec le personnel et tous ses représentant-es doivent impérativement se reconstruire ! Bien sûr, si rien ne change, alors nous inviterons en ce début d'année 2014, les postières et postiers d'Ancenis et Nort sur Erdre à prendre toutes leurs responsabilités, tant au niveau mobilisation qu'au niveau juridique !**